



Accusé de réception
 062-212807440250401-C02.F
 Ministère de l'Intérieur
 104/2025

Lors du vote du compte administratif	
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	21
Nombre de suffrages exprimés	26
Votes	Contre 0 Pour 22

COMMUNE DE CUCQ
 DÉLIBÉRATION
 SUR LE COMPTE ADMINISTRATIF
 SUR LE COMPTE DE GESTION
 SUR L'AFFECTATION DES RESULTATS

Lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats	
Nombre de membres en exercice	29
Nombre de membres présents	21
Nombre de suffrages exprimés	28
Votes	Contre 0 Pour 24

Date de la convocation : 21 Mars 2025
 Séance du 07 Avril 2025 à

Le Conseil Municipal de la Commune de Cucq, réuni sous la présidence (1) de Mme Camille DARBON, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2024 dressé par M. Barbara après s'être fait présenter le budget primitif, le budget supplémentaire et les décisions modificatives de l'exercice considéré, après s'être fait présenter le compte de gestion dressé par le comptable, visé et certifié par l'ordonnateur comme étant conforme aux écritures de la comptabilité administrative,

1° Lui donne acte de la présentation du compte administratif, lequel peut se résumer ainsi :

LIBELLE	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT		ENSEMBLE	
	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT	DEPENSE OU DEFICIT	RECETTES OU EXCEDENT
Résultats reportés		1 783 433,58		1 214 484,34		2 997 917,92
Part affectée à investissement		580 000,00				580 000,00
Opérations de l'exercice	7 414 419,15	7 686 674,93	1 477 362,22	1 811 395,00	8 891 781,37	9 498 069,93
Totaux	7 414 419,15	8 890 108,51	1 477 362,22	3 025 879,34	8 891 781,37	11 915 987,85
Résultat de clôture		1 475 689,36		1 548 517,12		3 024 206,48

Besoin de financement Excédent de financement	1 548 517,12
Restes à réaliser DEPENSES	519 517,31
Restes à réaliser RECETTES	0,00
Besoin total de financement Excédent total de financement	1 028 999,81

- 2° Constate les identités de valeur avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et fonds de roulement du bilan d'entrée et de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes, et en conséquence, déclare que le compte de gestion dressé par le comptable n'appelle de sa part ni observation ni réserve.
- 3° Reconnaît la sincérité des restes à réaliser,
- 4° Arrête les résultats tels qu'indiqués ci-dessus,
- 5° Décide d'affecter comme suit l'excédent de fonctionnement

150 000,00	au compte 1068 (recette d'investissement)
1 325 689,36	au compte 002 (excédent de fonctionnement reporté)

Ont signé au registre des délibérations MM. BARBARA, BOITY, MICHEL, ABEL, LAPIN, FLAKAT, DARBON, DESSAISSE, LOUET, CHAVAT, GUILBERT, VAMBRE, DESVOT, HERBON, OUCHEA, PRUNET, COLLET, DEHARBE, GOJDEL, CARANCIERRE

Pour expédition conforme,
 Le Président (lors du vote du compte administratif),
Camille DARBON, Maire (doyenne d'âge)
 Le Maire (lors du vote du compte de gestion et de l'affectation des résultats),



Pour le maire empêché,
 Le(la) premier(e) adjoint(e) suppléant(e)
Barbara

(1) Le Maire ne doit pas présider la séance au cours de laquelle est débattu le compte administratif et il ne doit pas participer au vote.